

Les congés payés font partie des périodes de suspension du contrat de travail et sont un sujet sensible car ils touchent l'organisation familiale des salariés. Ils sont une source de conflits entre eux mais aussi avec l'employeur. Qui a droit aux congés payés ? À combien de jours ? Et s'il a été absent ? Comment sont fixés des dates et un ordre pour les départs en congés ? Les dates de congés s'imposent-elles aux salariés ? Peut-on modifier tardivement les dates de congés ? Est-il possible de fermer l'entreprise pendant les congés ? Un salarié peut-il prendre ses jours de congés en une seule fois ? Qu'est-ce que le fractionnement des congés ? Autant de questions à se poser, que la formation vous permettra de maîtriser.

Intervenant.es :

Nathalie HAZERA,

Avocate depuis 1995 et spécialisée en droit du travail depuis 2014, titre délivré par le CNB. Puis diplômée en 2020 d'un DU Management social/GRH de l'entreprise. Et aussi, fondatrice de son cabinet en 2019.

Élodie BAREILLE,

Juriste en droit sociale depuis 2018 et diplômée d'un Master 2 en Droit et management social de l'entreprise. A également une maîtrise parfaite du BTP.

Public :

Chef·fe d'entreprise, DRH, RRH, collaborateurs RH et comptables, toute personne amenée à gérer les relations sociales de l'entreprise.

Prérequis : Connaissances en droit du travail

Lieux de formation :

- Au sein de l'Académie,
- Dans votre structure,
- En Visio

Délai d'accès : 2 semaines (ou en fonction des modalités du financeur)

Accessibilité : Pour toutes les personnes en situation de handicap ou ayant des restrictions, merci de contacter notre référent handicap au 05.59.52.72.29 ou à lacademie@cv-paie.fr

Dates de formation : à définir ensemble

Nombre de participants : De 2 à 12 participants

Tarifs : devis sur demande

Objectifs

- Comprendre l'environnement juridique des congés payés
- Connaître les évolutions des dispositions législatives et jurisprudentielles
- Savoir répondre à ses salariés
- Minimiser les risques pour l'entreprise

Contenu de formation – 02h45

Tour de table : présentation formateurs - apprenants

- I. Le droit aux congés payés (calcul es congés, date des congés, décompte, délai de prévenance, ...)
- II. Les congés supplémentaires
- III. Congés et autres périodes d'absences
- IV. Les conflits liés aux congés payés
- V. Les indemnités de congés payés

Démarche pédagogique – 00h45

- Support pédagogique diffusé sur Power Point et remis aux stagiaires
- Cas pratiques collaboratifs
- Échanges et questions sur les pratiques

Modalités d'évaluation et de validation

- Feuille d'émargement
- Mise en situation et cas pratiques
- Certificat de fin de formation